



Entretien

Génie écologique « La déconnexion avec le vivant touche 80 % des urbains »

A l'initiative de l'UPGE, quatre territoires pilotes se préparent à mesurer la valeur de leurs écosystèmes, pour concilier leur amélioration avec les activités humaines.

Patrice Valantin, président de l'Union professionnelle du génie écologique (UPGE)

Comment définissez-vous le génie écologique ?

D'abord comme un ensemble d'activités qui concourent à la résilience des écosystèmes. Cohérente avec la norme NF X10-900 que nous venons de réviser [méthodologie de conduite d'un projet de génie écologique dans les zones humides et cours d'eau, NDLR], cette définition officielle a le mérite de souligner que l'érosion de la biodiversité ne concerne pas seulement le nombre d'espèces menacées. Elle touche d'abord les équilibres et les services que produisent des écosystèmes en bon état. Une seconde définition, non officielle, parlera sans doute plus au monde des TP et des entreprises en général, car elle les met en face de leurs responsabilités : le génie écologique vise à s'attaquer aux causes de la dégradation des écosystèmes, pour rendre compatible leur fonctionnement avec les activités humaines. La nature se développe très bien sans ces dernières. A nous de nous y intégrer, de mettre nos intérêts économiques et sociaux en lien avec la vie. Sinon, nous allons vers la mort. Quand les dégradations se sont produites, la tâche des ingénieurs et des entreprises de travaux de génie écologique consiste à les réparer.

Ces prestations supposent des qualifications formalisées depuis 2021 dans un référentiel garanti par l'association Kalisterre. Comment se passe sa montée en puissance ?

Bien au-delà de nos espérances ! Je me réjouis de l'adhésion de grands groupes de TP à ce référentiel centré sur les travaux.

Ils y viennent avec humilité, et non en se disant : « Facile de cocher les cases » ! Avec leur antériorité dans ce domaine, les industriels des carrières nous ont inspirés. Kalisterre constitue un outil indispensable pour structurer la filière, et surtout pour lui donner du sens, en mettant en évidence la relation du pelleteur avec les écosystèmes. Tous nos salariés se sentent concernés. La formalisation du référentiel a fait suite à la rédaction d'un manifeste adopté le 18 juin 2020, et dans lequel les entreprises de travaux de génie écologique plaçaient leur activité dans la recherche du bien commun. Il existe peu d'autres qualifications qui donnent une telle importance à cette notion, alors qu'elle constitue un sujet majeur pour toutes les entreprises, comme le montre le phénomène des démissions silencieuses.

Kalisterre est née en même temps que deux autres marques de reconnaissance des professionnels du génie écologique, à l'initiative des entreprises du paysage et des TP. La concurrence ne nuit-elle pas à la lisibilité ? Les approches ne se confondent pas. Les entreprises de paysage et de TP cherchent à intégrer une nouvelle compétence dans leurs métiers. Kalisterre pose le génie écologique comme une finalité. Si cela apparaît comme une concurrence, je n'y vois rien de malsain, au contraire. Je ne perçois aucune tension dans nos fréquents échanges avec la FNTP.

Votre dialogue avec les TP va d'ailleurs donner naissance à un mastère spécialisé, en octobre 2023, à l'ESTP. Quel sens donnez-vous à ce projet ?

Cette belle aventure ne concerne pas que l'ESTP. Dès le début de nos discussions, son directeur général Joël Cuny a pointé les limites des compétences du génie civil, ce qui nous a conduits vers AgroParisTech. Le mixage des deux cultures reflète la diversité des composantes des écosystèmes, mais aussi l'équilibre interne à l'UPGE : d'un côté les maîtres d'œuvre, concentrés sur l'étude et l'observation du vivant, et de l'autre les entreprises de travaux, mobilisées par les chantiers. Ce mixage a convaincu la Commission des titres d'ingénieur.

Autre vecteur de visibilité, le dernier salon des maires vous a permis de mettre en scène vos partenariats avec les collectivités. Vos projets conjoints prennent-ils forme ?

Avec la Fédération nationale des Scot et Intercommunalités de France, nous dressons le même constat : l'écologie se trouve dans une impasse, faute d'outil de mesure des fonctionnements écosystémiques. Les bilans carbone font leurs preuves pour susciter l'appropriation de la cause climatique. Il manque l'équivalent pour favoriser une vision positive des changements radicaux exigés par l'écologie. L'expérimentation d'un tel outil fait partie de nos objectifs pour 2023. J'ai déjà identifié deux théâtres d'opérations, dans les Côtes-d'Armor et le Morbihan. Avec la Fédération nationale des Scot, nous en cherchons deux autres, pour disposer d'un panel de territoires urbains et ruraux. Il s'agit de calculer la valeur des écosystèmes et de mettre en place la gouvernance adaptée à leur appropriation : un sujet complexe, mais pas si compliqué. L'outil ne sera sans doute pas parfait du premier coup. Mais je veux le tester, pour sortir des « y a qu'à » et des « faut qu'on ».





« Il faut un outil pour favoriser une vision positive des changements radicaux exigés par l'écologie. Son expérimentation fait partie de nos objectifs pour 2023. »

BIBI NOZEVY / LE MONITEUR

En aval, quels espoirs placez-vous dans le travail conjoint avec les aménageurs privés ?

Nous avons beaucoup échangé sur le zéro artificialisation nette et ses premiers décrets d'application non crédibles. Plutôt que de partir de l'artificialisation, l'Union nationale des aménageurs pose la question différemment : comment rendre compatibles des sols fonctionnels et la réponse au besoin de 500 000 nouveaux logements par an ? Densifier la ville et recycler les friches ne suffiront pas pour résoudre la question de l'habitat de tous les êtres vivants. Les aménageurs l'ont compris. Ils veulent s'engager avec nous dans la mise au point et l'expérimentation de l'outil d'évaluation des écosystèmes.

En donnant une valeur marchande à la nature, suggérez-vous que le marché peut répondre au défi écologique ?

Je n'ai pas cette prétention. En revanche, fixer des règles financières qui rendent impossible l'inacceptable et qui payent les améliorations, on peut le faire.

Pensez-vous que l'équilibre actuel entre grands groupes et petites entreprises peut se pérenniser dans les troupes de l'UPGE ?

Je souhaite le maintien de cette diversité extrêmement fragile, tout comme celle des écosystèmes. Un grand acteur qui occulterait les autres peut entraîner une perte de créativité et de sens du bien commun. L'équilibre actuel ne se réduit pas à la diversité des tailles d'entreprises ; il concerne aussi l'ingénierie et les travaux. C'est étrange, ça demande des efforts, mais ça marche, et je n'y vois pas l'effet du hasard.

Pensez-vous que le marché du génie écologique se développera davantage vers les villes que dans le passé ?

Oui, même si l'activité humaine y dominera toujours. Pour ceux qui y vivent, le génie écologique jouera d'abord un rôle culturel : la déconnexion avec le vivant touche 80 % des urbains. Grâce aux expériences de nature qu'ils occasionnent, des aménagements peuvent aider à rétablir ce lien. La réintégration de la ville dans le fonctionnement des écosystèmes passe nécessairement par les propriétaires privés. L'accueil de la faune et de la flore complète d'autres services comme la réduction des îlots de chaleur ou la diminution du stress.

La diplomatie de la biodiversité nous met-elle sur la bonne voie ?

J'ai entendu les ministres de retour de la conférence de Montréal [COP15 sur la biodiversité organisée par les Nations Unies, NDLR] en décembre dernier : les négociations étaient mal parties, elles se sont bien terminées, avec l'objectif de protéger 30 % des surfaces maritimes et terrestres. Tant mieux ! Depuis le sommet Rio en 1992, les Etats répètent qu'ils ont compris. J'attends de voir. Comme entrepreneur, ce qui m'intéresse, c'est de savoir ce que je vais faire. A nous de prendre la biodiversité en charge. Pour des changements profonds, je compte plutôt sur la formation vers tous les publics. Il s'agit de transmettre une vision systémique, au-delà de la protection des espèces menacées. Dans ce but, l'UPGE lance des modules de formation destinés à des entreprises de tous les secteurs, aux élus et autres maîtres d'ouvrage.

● Propos recueillis par Laurent Miguet